



culture loisirs

ASCE 69

couleur passion

Apprenez à déguster le vin...

Saison 2024 – 2025

Présentation

Parce que le vin revêt d'innombrables profils, l'ASCE 69 vous propose d'acquérir ou parfaire vos connaissances œnologiques au sein d'un club de dégustation dans une atmosphère agréable et détendue !

Vous avez le choix entre deux sessions mensuelles pour un total de 10 ateliers thématiques de septembre 2024 à juin 2025.

En moyenne 4 vins seront découverts par séance en compagnie d'un formateur-sommelier.

Tous les vins seront commentés.

Un compte rendu sera proposé sur le thème de chaque dégustation.



Lieu

Restaurant « L'Acquolina », au 152 bis rue Moncey LYON 3^e

Horaires

Le jeudi (2 sessions identiques par mois)

18h00 à 19h30

Tarifs

Forfait annuel (possibilité de régler en 3 fois)	Forfait par personne
	Adhérent actif / retraité : 250 € (participation de l'ASCE 69 = 70 €)
	Adhérent extérieur : 320 €
Tarif à la séance si place disponible	Séance au choix
	Adhérent actif / retraité : 30 € la séance (participation de l'ASCE 69 = 2 €)
	Adhérent extérieur : 32 € la séance

Inscriptions **jusqu'au 12 septembre 2024**

Pour de plus amples informations, vous pouvez contacter :

Laurène FAURIA - responsable de l'activité œnologie – 04 69 16 62 61 - ascee69-dirce@i-carre.net

Charlotte MOUCHON – vice-présidente culture – charlotte.mouchon@cerema.fr



ASCE 69
couleur passion

culture loisirs

Apprenez à déguster le vin...

Planning et thèmes des séances de septembre 2024 à juin 2025

19 ou 26 septembre : Les Côtes-du-Rhône-Villages (Part 2) : Saint Maurice, Valréas, Laudun...). Poursuivons notre découverte de ces 22 appellations pas toutes connues !

3 ou 24 octobre : L'Alsace : Riesling, Gewurz, Complantation, Grand Cru, Vendange Tardive, Crémant, rouge ... il y a de tout en Alsace et c'est tant mieux pour nous !

21 ou 28 novembre : Bourgogne Maranges. Cette belle appellation de la Côte de Beaune ne cesse de progresser et offre une belle alternative.

12 ou 19 décembre : Accords mets et vins autour de 4 produits : La Truite, l'oeuf, le Saint Nectaire et le Chocolat. Dégustation festive et explosive de fin d'année !

23 ou 30 janvier : Le renouveau des anciens cépages savoyards (Mondeuse blanche, Etrayre de la Dhui, Persan...). Retour aux sources et adaptation climatique !

20 ou 27 février : Les vignobles méconnus de l'Aveyron (Marcillac, Estaing, Entraygues...). Découverte de ces vins à fort caractère, qui vous surprendront !

20 ou 27 mars : L'Ardèche : Saint Péray, Saint Joseph, Cornas, Côtes du Vivarais... Ce département offre une palette de vins insoupçonnée et un esprit à part !

17 ou 24 avril : L'appellation Médoc. On confond souvent l'appellation et la région. Mise au point et dégustation commentée à l'appui. Tout l'esprit de Bordeaux !

22 mai ou 5 juin : Le vignoble du Péloponnèse en Grèce. Fort d'une histoire 3 fois millénaire, ces vins se hissent à nouveau au sommet. Dégustation attendue !

19 ou 26 juin : Dégustation à l'aveugle autour de vins « coup de coeur », juste pour le plaisir. (Et aussi un peu pour tester vos connaissances !).

L'abus d'alcool est dangereux pour la santé.

Inscriptions **jusqu'au 12 septembre 2024**

Pour de plus amples informations, vous pouvez contacter :

Laurène FAURIA - responsable de l'activité œnologie – 04 69 16 62 61 - ascee69-dirce@i-carre.net
Charlotte MOUCHON – vice-présidente culture – charlotte.mouchon@cerema.fr



ASCE 69
couleur passion

culture loisirs

Apprenez à déguster le vin...

Bulletin d'inscription saison 2024-2025 (à compléter et à renvoyer avec votre règlement)

Nom et prénom de l'adhérent ASCE 69 :

Numéro de carte ASCE 69 :

Nom du participant à l'activité (si différent de l'adhérent) :

Lien avec l'adhérent : ☐ conjoint ☐ autre à préciser :

Numéro de téléphone portable :

Courriel (obligatoire) :

Adresse personnelle (obligatoire, pour faciliter les éventuels remboursements) :

☐ J'accepte que l'ASCE 69 collecte et utilise mes données personnelles renseignées dans ce bulletin d'inscription dans le cadre de l'organisation de ses activités pour la saison 2024-2025. Ces données seront détruites au 30 novembre 2026, date à laquelle le bilan moral et financier des activités 2025 de l'ASCE 69 sera finalisé.

A tout moment, vous avez la possibilité de demander l'effacement de ces données.

Pour cela, veuillez en faire la demande explicite auprès de Charlotte Mouchon : charlotte.mouchon@cerema.fr.

Faites-votre choix entre le forfait et une/des participation(s) ponctuelle(s)

Chaque mois, les 2 séances proposées sont identiques. Si vous n'avez pas de contrainte/de préférence de date, n'hésitez pas à le renseigner, l'ASCE 69 reviendra vers vous dès que possible pour vous donner la date retenue pour votre participation.

Cela permettra d'organiser une session agréable pour tous et d'accueillir plus facilement les participants !

NB : les choix des participants annuels seront prioritaires par rapport aux choix des participants ponctuels.

Forfait annuel pour 10 séances	Adhérent actif / retraité : 250 € ou 2 x 85 € + 80 € (participation de l'ASCE 69 = 70 €)	€	☐ 19/09 ☐ 26/09 ☐ sans préférence ☐ 03/10 ☐ 24/10 ☐ sans préférence ☐ 21/11 ☐ 28/11 ☐ sans préférence ☐ 12/12 ☐ 19/12 ☐ sans préférence ☐ 23/01 ☐ 30/01 ☐ sans préférence ☐ 20/02 ☐ 27/02 ☐ sans préférence ☐ 20/03 ☐ 27/03 ☐ sans préférence ☐ 17/04 ☐ 24/04 ☐ sans préférence ☐ 22/05 ☐ 05/06 ☐ sans préférence ☐ 19/06 ☐ 26/06 ☐ sans préférence
	Adhérent extérieur : 320 € ou 2 x 110 € + 100 €	€	
Tarif pour une séance	Adhérent actif / retraité : 30 € / séance (participation de l'ASCE 69 = 2 €)	€ x...=..... €	☐ 19/09 ☐ 26/09 ☐ sans préférence ☐ 03/10 ☐ 24/10 ☐ sans préférence ☐ 21/11 ☐ 28/11 ☐ sans préférence ☐ 12/12 ☐ 19/12 ☐ sans préférence ☐ 23/01 ☐ 30/01 ☐ sans préférence ☐ 20/02 ☐ 27/02 ☐ sans préférence ☐ 20/03 ☐ 27/03 ☐ sans préférence ☐ 17/04 ☐ 24/04 ☐ sans préférence ☐ 22/05 ☐ 05/06 ☐ sans préférence ☐ 19/06 ☐ 26/06 ☐ sans préférence
	Adhérent extérieur : 32 € / séance	€ x...=..... €	

Le règlement peut se faire en chèque-vacances ou chèque bancaire à l'ordre de l'ASCE 69. Si vous souhaitez payer en trois fois, il suffira de joindre les trois chèques correspondant aux trois trimestres.

L'adhésion à l'ASCE 69 est obligatoire. **Nous vous remercions de séparer le paiement de l'adhésion à l'ASCE 69 de celui de l'activité œnologie.** L'abonnement annuel est ferme et définitif. Si vous ne pouvez pas assister à une séance, vous pouvez en faire profiter une personne de votre choix, adhérente à l'ASCE 69 et prévenir la responsable d'activité.

Inscription

Le bulletin d'inscription accompagné de votre règlement est à envoyer à DIRCE, SPE-COA, à l'attention de Laurène FAURIA (ASCE 69) 228, rue de Garibaldi 69446 LYON CEDEX 3.